

**REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE
PROFESSIONNEL**

CAPACITES ET COMPETENCES

Capacité C1 : ORGANISER		
Capacité C1-1 : Analyser un dossier de production ou un dossier technique		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
<p>C1-1-1 Rechercher, identifier, recenser, collecter</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les documents de production - Les documents relatifs à la prévention des risques professionnels et à la protection de l'environnement - L'installation - Les appareils - Les fluides - Les équipements de protection collective et individuelle - Les interlocuteurs <p>C1-1-2 Décoder les informations nécessaires à la mise en œuvre d'une production (Schéma de principe, schéma de procédé, données techniques, fiches de données de sécurité,...)</p> <p>C1-1-3 Analyser une situation de production:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'adéquation entre les moyens et les objectifs de production (qualité, quantité) - Vérifier la compatibilité entre les produits et les équipements - Evaluer les besoins en matières premières et énergie 	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier de production* - Installation de production - Dossier de sécurité des installations et appareils - Situation professionnelle décrite - Fiches de données de sécurité <p>- Tous les documents relatifs à la production</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier de production - Planning de production - Dossier technique des matériels et équipements - Documentation sur les produits et les équipements - Réactions chimiques - Données physico-chimiques des produits 	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments nécessaires sont collectés et pertinents <p>- Les informations nécessaires pour assurer la production sont décodées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toute anomalie est signalée et analysée - Une solution est proposée <p>- Les bilans matières et énergétiques sont établis correctement</p>

* Dossier de production : Ensemble des documents ressources nécessaires à la mise en œuvre d'une production

Capacité C1 : ORGANISER		
Capacité C1-2 : Organiser les activités de production		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
<p>C1-2-1 Prévoir les phases opératoires à mettre en œuvre pour assurer une production</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier de production - moyens de production 	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes phases sont proposées et la chronologie respectée
<p>C1-2-2 Organiser son travail et celui d'une équipe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs de production - Planning de production - moyens de production 	<ul style="list-style-type: none"> - La proposition d'organisation est juste, réaliste et pertinente
<p>C1-2-3 S'assurer de la disponibilité des matériels, matières premières et énergies</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Situation des stocks - Planning de production 	<ul style="list-style-type: none"> - L'état de disponibilité des matériels, matières premières et énergies est effectué - Les besoins sont recensés et transmis aux services compétents
<p>C1-2-4 Organiser la mise à disposition des installations pour des interventions de maintenance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier technique de l'installation - Situation concrète - Procédures de consignation et déconsignation 	<ul style="list-style-type: none"> - Un mode opératoire de mise à disposition d'une installation est élaboré dans le respect de la prévention des risques professionnels et de la protection de l'environnement

Capacité C1 : ORGANISER		
Capacité C1-3 : Organiser le champ d'activités		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
C1-3-1 Vérifier la disponibilité des personnels	<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs de production - planning 	<ul style="list-style-type: none"> - Un avis motivé est donné sur l'adéquation entre les moyens et les impératifs de production
C1-3-2 Répartir les personnels selon les différentes taches à effectuer	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité et qualification des personnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Le personnel est réparti correctement dans le segment de production
C1-3-3 Organiser matériellement le ou les postes de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Poste de travail - Dossier de sécurité des installations et appareils - Procédures - Fiches de poste - Fiches de données de sécurité - Equipements de protection collective et individuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - L'agencement du poste de travail est rationnel et respecte les mesures de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement
C1-3-4 Vérifier la disponibilité des moyens de saisi et de communication dont il peut avoir besoin	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier de production - moyens de saisi et de documentation 	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix est adapté à la production

Capacité C2 : EXPLOITER LES UNITES DE PRODUCTION		
Capacité C2-1 : Conduire les unités de production		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
C2-1-1 Mettre en route l'installation	- Dossier de production - Installation de production - Procédures - Equipements de protection collective et individuelle - Dossier de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement	- Les procédures sont respectées
C2-1-2 Assurer les réglages et les interventions nécessaires au bon fonctionnement de l'installation (échantillonnages, contrôles)	Idem	- Les réglages sont conformes aux consignes reçues - Les échantillonnages et les contrôles sont effectués dans le respect des procédures et de la prévention des risques professionnels
C2-1-3 Détecter les écarts mesure-consigne, les dérives et anomalies de fonctionnement	- Dossier de production - Installation et situation professionnelle	- Le dysfonctionnement est identifié
C2-1-4 Evaluer les conséquences de la défaillance	- Dossier de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement	- Une décision argumentée d'action corrective adaptée, d'arrêt d'urgence ou de demande d'assistance
C2-1-5 Contribuer à l'optimisation et à l'amélioration du fonctionnement de l'installation	- Dossier de production - Installation de production	- Les propositions sont efficaces et pertinentes
C2-1-6 Mettre en arrêt l'installation	- Dossier de production - Installation de production - Procédures - Equipements de protection collective et individuelle	- Les procédures sont respectées
C2-1-7 Nettoyer, décontaminer et désinfecter l'installation	Idem	- Les procédures sont respectées - L'état de l'installation est conforme aux exigences

Capacité C2 : EXPLOITER LES UNITES DE PRODUCTION		
Capacité C2-2 : Effectuer ou suivre les opérations de maintenance		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
C2-2-1 Réaliser ou faire réaliser la maintenance préventive prévue	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de maintenance - Installation - Procédures - Outillage 	<ul style="list-style-type: none"> - La maintenance est réalisée dans le cadre du programme donné et dans le respect des procédures de consignation et de déconsignation - La traçabilité est assurée
C2-2-2 Détecter et recenser les anomalies et les dysfonctionnements	<ul style="list-style-type: none"> - Installation - Situation professionnelle - Appareils de mesures 	<ul style="list-style-type: none"> -Les anomalies et les dysfonctionnements sont détectés et recensés.
C2-2-3 Effectuer un premier diagnostic		<ul style="list-style-type: none"> - Un premier diagnostic pertinent est proposé - Une solution adaptée à la situation est proposée
C2-2-4 Effectuer les opérations de maintenance de niveau 1 ou 2	<ul style="list-style-type: none"> - Installation - Dossier technique - Procédures - Outillage 	<ul style="list-style-type: none"> - Les opérations de maintenance sont effectuées selon les procédures
C2-2-5 Suivre les opérations de maintenance		<ul style="list-style-type: none"> - Le suivi et l'assistance des opérations de maintenance sont assurés
C2-2-6 Réaliser les essais et réglages suite à une intervention de maintenance	<ul style="list-style-type: none"> - Installation - Procédures - Equipements de protection collective et individuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Les essais et réglages sont effectués pour valider les opérations de maintenance

Capacité C2 : EXPLOITER LES UNITES DE PRODUCTION		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
C2-3 Appliquer les mesures de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier de production - Installation de production - Procédures - Fiches de poste - Fiches de données de sécurité - Equipements de protection collective et individuelle - Etiquetage - Signalétique 	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures sont appliquées - Les équipements de protection collective et individuelle sont utilisés correctement et à bon escient
C2-4 Intervenir en cas d'événement accidentel dans les limites prévues et alerter	<ul style="list-style-type: none"> - Situation professionnelle décrite - Description d'un incident, d'un accident ou d'un sinistre - Equipements de protection collective et individuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Le comportement est adapté à la situation - L'alerte est donnée

Capacité C2 : EXPLOITER LES UNITES DE PRODUCTION		
Capacité C2-5: Gérer les produits et les matériels		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
C2-5-1 Conditionner et stocker les produits	<ul style="list-style-type: none"> - Produits - Matériels de stockage et de conditionnement - Etiquettes 	<ul style="list-style-type: none"> - Les produits sont conditionnés et stockés correctement selon les procédures dans le respect des règles de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement
C2-5-2 Etiqueter les produits	<ul style="list-style-type: none"> - Etiquettes - Procédures 	<ul style="list-style-type: none"> - L'étiquetage est réalisé selon les procédures
C2-5-3 Assurer la traçabilité des produits et matériels	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de traçabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents de traçabilité sont renseignés, archivés ou transmis aux services compétents
C2-5-4 Participer à la gestion des non-conformités	<ul style="list-style-type: none"> - Procédures 	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures sont respectées

Brevet professionnel " conducteur d'appareils des industries chimiques "

Capacité C2 : EXPLOITER LES UNITES DE PRODUCTION		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
C2-6 Gérer les déchets et les effluents	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier de production - Installation de production - Procédures - Equipements de protection collective et individuelle 	- Les procédures sont appliquées

Capacité C3 : PREVENIR ET PROTEGER		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
C3-1 Identifier les risques	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier de production - Installation de production - Dossier de sécurité des installations et appareils - Procédures - Fiches de poste - Equipements de protection collective et individuelle - Etiquetage - Fiches de données de sécurité - Signalétique 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations utiles sont extraites des étiquettes, des fiches de données de sécurité et de la fiche de poste - Les risques correspondant à une situation sont identifiés
C3-2 Participer à l'évaluation des risques	Idem	- Les risques identifiés sont appréhendés par rapport à la situation de travail
C3-3 Participer à la mise en place et à l'amélioration des mesures de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement	Idem	<ul style="list-style-type: none"> - Les moyens de prévention adaptés à une situation donnés sont mis en œuvre de façon méthodique et pertinente - Des améliorations pertinentes sont proposées
C3-4 Veiller au respect des mesures de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement ainsi qu'à leur pérennité	Idem	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures sont respectées - Les équipements de protection collective et individuelle sont entretenus et maintenus en bon état de fonctionnement

Capacité C4 : COMMUNIQUER		
Capacité C4-1: Utiliser les langages et systèmes spécifiques		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
<p>C4-1-1 Langage technique :</p> <p>Réaliser un schéma (principe, procédé, tuyauterie et instrumentation) en utilisant les signes conventionnels</p> <p>Lire et interpréter une représentation graphique</p> <p>C4-1-2 Vocabulaires spécifiques</p> <p>Disposer du vocabulaire spécifique permettant de dialoguer avec des personnes d'autres fonctions ou d'autres interlocuteurs hors de l'entreprise</p> <p>C4-1-3 Systèmes et réseaux de Communication :</p> <p>Exploiter les éléments des systèmes de communication et d'information les plus appropriés dans les diverses situations professionnelles</p> <p>Trouver les interlocuteurs souhaités au sein d'un réseau et communiquer avec eux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Installation ou procédé industriels - Schématéque - Normes - Descriptif des activités à mener - Documents professionnels - Glossaire technique - Eléments de systèmes de communication liés à des besoins professionnels - Documentation sur les différents logiciels ou parties de systèmes utilisables - Activités à exécuter - Organigrammes fonctionnels et hiérarchiques - Adresses au sein du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> - Le schéma est clair - Les conventions sont utilisées convenablement - La représentation graphique est reliée à l'installation ou au procédé concerné - Les interlocuteurs concernés sont identifiés - Les questions éventuelles et les messages sont préparés - L'expression orale ou écrite est compréhensible et rigoureuse - La documentation est consultée et exploitée - Les éléments sont utilisés à bon escient et dans le bon ordre (ex : gestion des disponibilités, état de la maintenance, gestion de production, prévention des risques,...) - Les mesures sont prises pour recevoir l'information juste ou transmettre le message

Capacité C4 : COMMUNIQUER		
Capacité C4-2: Informer par un moyen approprié les interlocuteurs concernés		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
<p>C4-2-1 Déterminer dans une situation professionnelle le moyen de communication le mieux adapté en fonction des obstacles rencontrés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de situation détaillé de l'activité - Outils de communication disponibles avec documentation - Activité des interlocuteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Les obstacles (visuel, auditifs, interférentiels, zones inaccessibles ...) sont déterminés - Le choix des moyens est argumenté en fonction des impératifs liés aux différentes phases de l'activité et aux outils
<p>C4-2-2 Emettre un message compréhensible et s'assurer qu'il a été reçu</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le message est compréhensible et a été reçu

Capacité C4 : COMMUNIQUER		
Capacité C4-3: Enregistrer les informations		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
<p>Enregistrer et archiver les informations selon des procédures établies</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mode opératoire d'enregistrement et d'archivage des informations 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations sont enregistrées et archivées selon les procédures de façon à faciliter leur exploitation ultérieure

Capacité C4 : COMMUNIQUER		
Capacité C4-4: Rédiger et présenter un document		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
C4-4-1 Rédiger un document	- Expérience ou proposition à expliciter	- Le document est rédigé de façon précise et objective
C4-4-2 Soutenir le document rédigé	- Typologie des personnes (ou groupe) auquel le document est présenté	- Les explications sont ordonnées, claires et synthétiques - Des réponses argumentées sont fournies à l'auditoire

Capacité C5 : ANIMER		
Capacité C5-1: Participer à des groupes de travail		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
<p>C5-1-1 Proposer des points à traiter dans un ordre du jour.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Planning des réunions - Ordre du jour - Documents techniques préparatoires 	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter des éléments de réflexion - Les propositions de sujets de réflexion sont pertinentes et argumentées
<p>C5-1-2 Proposer des modifications concernant les procédures et les équipements visant à l'amélioration des conditions de travail, de la prévention des risques professionnels, de la protection de l'environnement et de l'organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier de production - Dossier de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement - Dossier technique de l'installation ou installation de production - Procédures et équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - Les propositions sont pertinentes et argumentées
<p>C5-1-3 Préparer une intervention. Construire un plan de présentation. Préparer les documents. Présenter un exposé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Documents techniques - Schémas d'installations - Moyens de mise en oeuvre pour une présentation (micro ordinateur, retro projecteur, document de présentation ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments nécessaires pour l'exposé sont recensés et classés
<p>C5-1-4 Prendre des notes et faire un compte rendu (écrit ou oral)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de notes - Logiciel bureautique, tableur 	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments de réflexion et de décision sont restitués et synthétisés dans un compte rendu clair et précis

Capacité C5 : ANIMER		
Capacité C5-2: Assurer la formation au poste de travail		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
<p>C5-2-1 Accueillir un nouvel arrivant. Présenter les documents techniques, les organigrammes de service. Organiser l'accueil sécurité. Présenter les équipements de protection collective et individuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier technique de l'installation - Organigrammes - Procédures et équipements de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments nécessaires pour accueillir et former au poste de travail sont collectés et transmis - L' utilisation des équipements de protection collective et individuelle est explicitée - L'information est complète, claire et précise
<p>C5-2-2 Présenter le poste de travail et son environnement à un nouvel arrivant. Donner les informations nécessaires à sa fonction</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier de production - Fiches de données de sécurité - Procédures 	<ul style="list-style-type: none"> - Le commentaire oral des procédures est clair
<p>C5-2-3 Transmettre les consignes à l'opérateur amené à occuper le poste</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Procédures 	<ul style="list-style-type: none"> - La reformulation par le nouvel arrivant est cohérente avec les consignes données
<p>C5-2-4 S'assurer de la bonne compréhension des informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Installation - Procédures 	<ul style="list-style-type: none"> - Une mise en situation permet de s'assurer que les informations ont été comprises

Capacité C5 : ANIMER		
Capacité C5-3: Encadrer un ou plusieurs opérateurs		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
C5-3-1 Présenter le programme de travail et expliquer son organisation	- Dossier de production	- Les explications sont claires et sans ambiguïté
C5-3-2 Expliciter les procédures et les consignes	- Dossier de production - Dossier de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement - Cahier de consignes - Questions des opérateurs en situation de production	- Les informations sont claires et précises
C5-3-3 Faire intervenir le conducteur en toute sécurité, notamment en cas d'aléa	- Dossier de production - Dossier technique de l'installation - Situation de production	- L'opérateur doit intervenir en toute sécurité, conformément aux procédures
C5-3-4 Intervenir en cas de besoin	- Dossier de production - Dossier technique de l'installation - Situation de production - Dossier de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement	- Les interventions sont adaptées en cas de besoin
C5-3-5 Assurer le passage de consignes	- Cahier de consignes	Les consignes sont passées
C5-3-6 Rendre compte de son intervention et de celles des opérateurs	- Feuille de marche	- Toutes les interventions et observations doivent être signalées et consignées

Brevet professionnel " conducteur d'appareils des industries chimiques "

Capacité C5 : ANIMER		
Savoir faire (Etre capable de...)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)
<p>C5-4 Sensibiliser à la prévention des risques professionnels et à la protection de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier de production - Installation de production - Dossier de sécurité des installations et appareils - Procédures - Fiches de poste - Equipements de protection collective et individuelle - Etiquetage - Fiches de données de sécurité - Signalétique - Documents d'information et de sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures et mesures de prévention sont comprises et explicitées - Leur intérêt est défendu - Le comportement est exemplaire